



# LA PAGE MUNICIPALE

Sainte-Marcelline-de-Kildare,  
une Municipalité *tissée serrée*

Le Conseil et l'équipe municipale vous  
souhaitent une belle Fête nationale! 



Mot de la mairesse



Séance du Conseil



Info travaux



Affaires municipales



Environnement



Urbanisme



Culture



Loisirs



Bibliothèque



Communautaire



Une page d'histoire



Informations pratiques



Retour sur nos événements

MAI - JUIN 2026



Chères citoyennes, chers citoyens,

Le printemps est enfin là et s'installe en douceur à Sainte-Marcelline-de-Kildare. Avec l'arrivée du beau temps, nous inaugurerons prochainement le tout nouveau parc de la Culture, aménagé sur le terrain du Presbytère. Ce site a été choisi afin de regrouper les merveilleuses sculptures de l'Association des Artisans sculpteurs de Lanaudière, de mettre en valeur notre noyau villageois et d'offrir une porte d'entrée à notre Municipalité. Restez à l'affût : la date sera annoncée prochainement sur nos réseaux sociaux.

Le printemps marque également le retour de nombreuses activités extérieures dans notre Municipalité. Avec les beaux jours qui s'installent, c'est le moment idéal pour se retrouver et profiter de ce qui est offert chez nous. Voici quelques événements à ne pas manquer!

Pour commencer, le 14 mai prochain, joignez-vous à nous lors de notre Soirée citoyenne, un 5 à 7 chaleureux destiné à accueillir les nouveaux résidents et à leur faire découvrir la vie municipale. Il s'agit d'une excellente occasion d'échanger avec les membres du Conseil municipal ainsi qu'avec les employés municipaux, qui seront tous présents pour vous rencontrer et répondre à vos questions.

Le 30 mai prochain, nous vous invitons à participer à la Journée de l'environnement, qui se déroulera au parc de l'Étang de 9 h à 12 h. Pour l'occasion, une distribution de compost et de semis est prévue. Des arbres seront également offerts, en collaboration avec l'Association forestière de Lanaudière. Vous pourrez également découvrir de nombreuses initiatives environnementales grâce à la présence de divers exposants. De plus, Humanizoo, un refuge pour animaux, sera sur place pour vous rencontrer.

Le 4 juin prochain, Louis-Jean Cormier montera sur la scène de la Vieille chapelle dans le cadre de notre programmation culturelle 2026. Ce spectacle s'annonce comme un véritable retour aux sources pour l'artiste et affiche complet depuis le mois de février. Il reste encore quelques billets pour le spectacle de l'artiste originaire de Berthierville, Francis Degrandpré, qui cumule plus de 15 millions d'écoutes sur les plateformes numériques, ainsi que pour celui de Daniel Boucher, qui viendra souligner à la fois ses 25 ans de carrière et l'anniversaire de son tout premier album. Aussi, ce fut une belle soirée avec Les Picoleux de Radstock le 18 avril dernier. Le spectacle affichait complet.

Aussi, pour amorcer la saison estivale en beauté, nous célébrerons la Saint-Jean-Baptiste le 23 juin prochain avec une programmation festive et rassembleuse. Nous aurons le plaisir d'accueillir sur scène deux groupes de Sainte-Marcelline, Les Picoleux de Radstock et Le P'tit Moulin, et de terminer la soirée avec le groupe Baqghus, bien sûr sans oublier les traditionnels feux d'artifice qui viendront la clôturer. Une St-Jean 100% Trad! Pour tous les détails concernant la Fête nationale, nous vous invitons à consulter la page 11.

Concernant les nombreux projets, j'ai le plaisir de vous annoncer que la phase 2 du skatepark sera réalisée dès cet été, grâce à l'obtention d'une subvention du FRR, volet 2. Nous en sommes très heureux. Aussi, en ce qui a trait à l'aménagement du terrain du parc des Loisirs, vous remarquerez plusieurs améliorations et travaux de finition dès le début de la saison estivale.

Par ailleurs, sur le plan municipal, la Municipalité est très heureuse d'annoncer l'arrivée de deux nouveaux employés aux travaux publics. Leur contribution viendra renforcer nos services municipaux et soutenir les nombreux projets en cours sur notre territoire. En fait, plusieurs travaux seront réalisés sur le réseau routier ce printemps et au début de l'été afin d'en améliorer la qualité et la sécurité des usagers.

Dans un tout autre ordre d'idées, une soirée de reconnaissance devait avoir lieu le 23 avril dernier afin de souligner les 22 années d'engagement municipal de Monsieur Gilles Arbour. Cette soirée a été reportée à une date ultérieure pour des raisons hors de notre contrôle. Nous vous reviendrons très bientôt avec une nouvelle date.

Bon printemps et bon début d'été à tous!

Cordialement,

Émilie Boisvert,  
maire

## CONSEIL MUNICIPAL



Conseillère  
Siège 1  
**Judith  
Delorme**

Comités

- Communications
- Environnement
- Urbanisme



Conseiller  
Siège 2  
**Christian  
Sicard**

Comités

- Développement économique
- Loisirs et vie communautaire
- Travaux publics



Conseillère  
Siège 3  
**Mélanie  
Rondeau**

Comités

- Administratif
- Culture
- Développement économique



Conseiller  
Siège 4  
**Yanick  
Langlais**

Comités

- Culture
- Loisirs et vie communautaire
- Travaux publics



Conseillère  
Siège 5  
**Nathalie  
Boutin**

Comités

- Administratif
- Communications
- Sécurité publique



Conseiller  
Siège 6  
**Pierre  
Desrochers**

Comités

- Environnement
- Sécurité publique
- Urbanisme

Crédit photo : Claudia Morin-Arbour Photographe



Lors des dernières séances du Conseil municipal, plusieurs résolutions ont été adoptées.  
Voici un survol des points à retenir :

## Trésorerie

- Octroi du mandat d'audit et de services professionnels - Exercice financier 2025 - DCA Comptable Professionnel Agréé inc.

## Direction et ressources humaines

- Fin de probation de l'employé numéro 149
- Fin de probation de l'employé numéro 154
- Dépôt - Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus - Année 2025
- Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales
- Embauche d'une directrice des finances par intérim
- Embauche de deux journaliers aux travaux publics
- Prime de disponibilité pour le déneigement - Saison hivernale 2025-2026

## Urbanisme

- Modification de la résolution 379-2025-12 - Fréquence et l'heure des rencontres du comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Demande de dérogation mineure 2026-02-01
- Demande de dérogation mineure 2026-02-02
- Demande de dérogation mineure 2026-02-03

## Loisirs

- Protocole d'entente CISSS Lanaudière - Défibrillateurs externes automatisés (DEA)
- Autorisation de déposer une demande d'aide financière - Programme d'aide financière aux infrastructures sportives, récréatives et de plein air (PARISPA)
- Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière - Fonds régions et ruralité (FFR) - Volet 2 - Projet de réalisation de la phase II du skatepark
- Mandat pour appel d'offres sur invitation - phase II du skatepark au parc des Loisirs

## Communications

- Optimisation du réseau Internet à la Salle communautaire Gaétan-Morin

## Projets spéciaux

- Remplacement de la porte de la Vieille chapelle
- Installation d'un système d'alarme - Garage municipal et abri sable et sel

## Règlement

- Règlement final N° 496-2026 relatif à l'imposition des taxes, compensations et tarifs pour l'exercice financier 2026

## Hygiène du milieu et environnement

- Entente intermunicipale avec Sainte-Béatrix et Saint-Alphonse-de-Rodriguez - Écocentre saison 2026

## Culture

- Dépôt d'une demande d'aide financière - Fonds d'appui aux initiatives interculturelles - Festival des artisans 2026
- Dépôt d'une demande d'aide financière - Programme d'assistance financière aux célébrations locales de la Fête nationale du Québec 2026

## Sécurité publique

- Rapport d'activité annuel 2025 en sécurité incendie de la MRC de Matawinie
- Parallèle 54 Expert-Conseil - Réfection du barrage du Lac Morin - OS MSMK-2602\_rev.1 - Offre de services

## Travaux publics

- Acquisition d'afficheurs de vitesse solaires (radars pédagogiques)
- Achat et installation de deux portes de garage au garage municipal
- Octroi de contrat - Marquage des rues et stationnements
- Octroi de contrat - Entreprise ACI pour le balayage des rues

## Avis de motion et projets de règlements

- Avis de motion et présentation du projet de règlement 497-2026 - Code d'éthique et de déontologie des élus
- Avis de motion et présentation du projet de règlement 498-2026 - Régie interne sur les séances du Conseil
- Avis de motion et présentation du projet de règlement 499-2026 - Projet de règlement sur la limite de vitesse

## Procédures administratives

- Acceptation d'une offre de services professionnels et désignation d'un mandataire - GBI Experts-Conseils inc.
- Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable - Réduction de la limite de vitesse sur la route 343
- Demande conjointe au ministère des Transports et de la Mobilité durable - Entretien de la route 343
- Demande de subvention - Fonds région et ruralité (FRR) Volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale - Écocentre

## SÉANCES DU CONSEIL À VENIR POUR 2026

Vous pouvez consulter l'ordre du jour de la prochaine séance, tous les vendredis précédant cette séance, sur notre site web sous l'onglet : **Municipalité | Conseil municipal | Séances du Conseil**

- Mardi 19 mai à 19 h
- Lundi 15 juin à 19 h



# SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE FAIT LA UNE

Dans son édition du 1<sup>er</sup> avril 2026, le Journal L'Action rapporte que les maires de Sainte-Marcelline-de-Kildare, de Saint-Alphonse-Rodriguez et de Saint-Côme ont communiqué avec la journaliste Élise Brouillette afin de faire front commun face à l'état préoccupant de la route 343. Face à l'inaction persistante du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), le statu quo n'est désormais plus acceptable.

Notre mairesse, Émilie Boisvert, en collaboration avec les maires Charles-André Pagé de la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez et Simon Beaudry de la Municipalité de Saint-Côme s'unissent pour dénoncer la détérioration de cet axe routier essentiel. Ils demandent que sa réfection soit priorisée, compte tenu des enjeux majeurs de sécurité et de mobilité pour la région. Comme le souligne la mairesse : « Le Ministère a confirmé que ce tronçon, situé dans le noyau villageois, ne figure même pas à la programmation des trois prochaines années. Le noyau villageois de Sainte-Marcelline-de-Kildare est dans un piètre état depuis plusieurs années, le nombre de plaintes reçues ainsi que de nombreux bris de voitures sont répertoriés sur le territoire, année après année. La situation n'est plus acceptable. »

Le Journal L'Action du  
1<sup>er</sup> avril 2026, volume 33, N° 23.



Depuis plusieurs années, les trois municipalités adoptent des résolutions et adressent des demandes au MTMD afin d'obtenir la réfection de la route 343, mais le message demeure sans réponse. Pourtant, cet axe routier est emprunté quotidiennement par plus de 4 000 à 5 000 usagers. Il est grand temps que le message soit entendu.

Nous invitons la population à faire entendre sa voix. Pour toute question, commentaire ou signalement concernant l'état de la route 343, veuillez communiquer directement avec le MTMD en composant le 511 ou en visitant la section « Nous joindre » du site : [www.transports.gouv.qc.ca](http://www.transports.gouv.qc.ca).

## NOUVEAUX JOURNALIERS AUX TRAVAUX PUBLICS

La Municipalité est heureuse d'annoncer l'arrivée de deux nouveaux journaliers aux travaux publics.

Nous souhaitons la bienvenue à Sylvain Blais et à Martin Lagacé, qui se sont joints à l'équipe en mars dernier. Leur arrivée contribue à soutenir les opérations essentielles ainsi que l'entretien des infrastructures municipales. Nous les remercions également pour leur précieuse contribution au déneigement lors de la fin de la saison hivernale 2026.

Toute l'équipe municipale leur souhaite beaucoup de succès dans leurs nouvelles fonctions.



Sur la photo (de gauche à droite) :  
Sylvain Blais, Émilie Boisvert, Yannick Clermont  
et Martin Lagacé.



Sur la photo : Sylvain Blais



Sur la photo : Martin Lagacé

# CARTE DU CITOYEN 2026



Saviez-vous qu'avec cette carte, vous avez accès à trois parcs régionaux de la Matawinie à prix réduit ?

Passez à l'hôtel de ville, selon les heures d'ouverture, pour récupérer votre carte et profiter de 50 % de rabais sur l'accès aux parcs de la Forêt Ouareau, des Sept-Chutes et de la Chute-à-Bull.

Pour découvrir les parcs régionaux, visitez le site web suivant : <https://parcsregionaux.org/>

Des questions ? 450 883-2241, poste 7500

## DÉFI SKI NICOLETTI PRÉSENTÉ PAR LA BANQUE NATIONALE

Le 21 février dernier, la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare a fièrement participé au *Défi Ski Nicoletti pneus et mécanique* présenté par la Banque Nationale.

Grâce à la générosité des donateurs, notre équipe a amassé la somme de **1 800 \$** au profit de la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière, contribuant à un montant total de **360 000 \$** pour l'ensemble de l'événement.

Un immense merci aux partenaires, aux organisateurs et à toutes les équipes qui ont participé pour cette belle cause.



## RETOUR SUR LE CONCOURS PHOTO

Nous avons remis à **Michel Guénette** et à **Renée Loyer**, gagnants du concours photo hiver et printemps 2026, une paire de billets pour un spectacle de leur choix à la Vieille chapelle de Sainte-Marcelline-de-Kildare dans le cadre de la programmation culturelle 2026.



Sur la photo (de gauche à droite) : Renée Loyer, Émilie Boisvert et Michel Guénette.



Photo gagnante hivernale de Michel Guénette  
Lac des Français

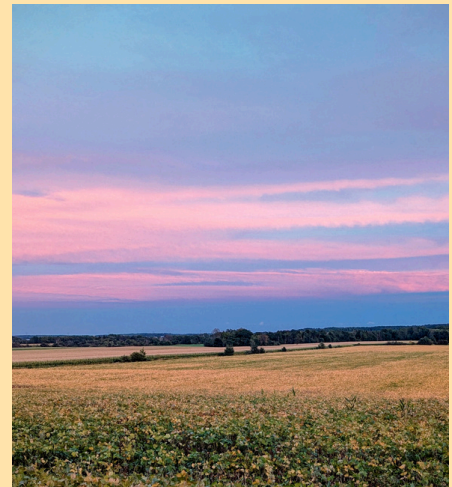


Photo gagnante printanière de Renée Loyer  
Champ agricole



# CAPSULES VIDÉO DE LA MRC DE MATAWINIE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



La MRC de Matawinie a réalisé une série de **quatre capsules vidéo** afin de **démystifier la gestion des matières résiduelles** sur notre territoire et de mieux faire connaître son **Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)**.



Présentées de façon simple et accessible, ces capsules abordent différents sujets pratiques :

- Les types de collectes et le bon tri des matières;
- Des trucs et astuces pour composter à la maison;
- La collecte des encombrants;
- Le PGMR : qu'est-ce que c'est et à quoi sert-il?



Cette initiative a pour objectif d'aider les citoyens à mieux comprendre les bonnes pratiques à adopter afin de réduire les déchets envoyés à l'enfouissement et de favoriser la valorisation des matières. Nous vous invitons à visionner ces capsules informatives et à en apprendre davantage sur la gestion des matières résiduelles en Matawinie en balayant le code QR.

## COLLECTE DE SACS DE FEUILLES (RÉSIDUS VERTS)

Matières résiduelles Matawinie précise que, pour la collecte des feuilles (résidus verts), **seuls les sacs de papier seront acceptés**. Les sacs de plastique, qu'ils soient transparents (y compris biodégradables ou compostables), verts, orange, bleus ou noirs ne seront plus collectés.



Accepté



Refusés

Bonification des collectes de résidus verts : deux collectes en mai et deux en octobre, comme prévu au calendrier.

La Municipalité invite les citoyens à adopter l'**herbicyclage** et le **feuillicyclage**. Ces pratiques consistent à passer la tondeuse sur les feuilles et à laisser sur place les résidus, tout comme les rognures de gazon. Ces matières se décomposent naturellement et enrichissent le sol en agissant comme un compost naturel.

Veillez noter qu'il est interdit de brûler des feuilles selon le règlement 490-2025 sur les feux extérieurs et les pièces pyrotechniques.

## ÉCOCENTRE DE SAINTE-BÉATRIX

**C'est maintenant confirmé : l'écocentre ouvrira ses portes le 8 mai prochain.**

Depuis 2023, les municipalités de Sainte-Béatrix, de Saint-Alphonse-Rodriguez et de Sainte-Marcelline-de-Kildare se sont unies afin d'offrir à leurs citoyens un écocentre adapté à leurs besoins.

Les coupons d'accès sont disponibles à l'hôtel de ville.

ÉCOCENTRE

Ouverture

8 mai 2026

1305, rang Sainte-Cécile, Sainte-Béatrix

*Vous devez récupérer vos coupons d'accès à l'hôtel de ville*

## RÉALISEZ DES ÉCONOMIES EN RÉCUPÉRANT L'EAU DE PLUIE



Faites la différence pour l'environnement! Réduisez votre consommation d'eau potable grâce à un récupérateur d'eau de pluie. Un simple baril permet de recueillir jusqu'à 4 000 litres d'eau par année pour l'arrosage et le nettoyage extérieur.

Un remboursement partiel est offert dans le cadre du *Programme d'aide à l'achat de produits durables* élaboré par la Municipalité. Pour en profiter, achetez un baril admissible (maximum de deux barils par adresse) et transmettez votre formulaire de demande de remboursement à la Municipalité. Il s'agit d'un geste simple, économique et bénéfique pour l'environnement.

Vous pouvez obtenir plus d'informations, ainsi que le formulaire en ligne sous l'onglet Services | Environnement | Programme d'aide à l'achat de produits durables



# DÉFI PISSENLITS

Le Défi pissenlits débute au printemps, dès l'apparition des fleurs jaunes, et consiste à retarder la tonte du gazon afin d'offrir une source de nectar essentielle aux pollinisateurs. Grâce à ce geste simple, les abeilles disposent de l'énergie nécessaire pour amorcer la saison de pollinisation, contribuant ainsi à la production d'une part importante de notre alimentation.

Pour bien participer, il est recommandé de se fier au cycle naturel des pissenlits :

- Conserver les fleurs jaunes, riches en nectar, en évitant la tonte de son gazon;
- Tondre son gazon lorsque les fleurs se fanent, juste avant la formation des boules blanches.

La tonte doit idéalement être effectuée avant que les graines ne se dispersent au vent, afin de limiter la propagation tout en maximisant les bienfaits pour les pollinisateurs.

Depuis plusieurs années, la **Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare s'engage à participer au défi en retardant la tonte de ses terrains municipaux.**



# FLEURONS DU QUÉBEC



L'indice de verdissement des municipalités

Les Fleurons du Québec fêtent leurs 20 ans et renouvellent leur identité visuelle.

De plus, nous recevrons leurs évaluateurs lors de la période estivale 2026 pour procéder à l'évaluation des nouveaux aménagements horticoles sur nos différents terrains municipaux. Nous en profitons pour rappeler que nous distribuons des graines de la fleur emblématique municipale, la Rudbeckie Tardive, adoptée à l'automne 2024 par le Conseil municipal, à nos citoyens au bureau de l'hôtel de Ville. Pour en savoir plus, balayez le code QR.



# COMITÉ EMBELLISSEMENT - RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

La Municipalité souhaite remercier son comité embellissement, constitué de bénévoles, pour sa contribution à la réalisation et à l'entretien de ses différents sites. Le comité est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Veuillez communiquer avec le Service de l'environnement de la Municipalité pour vous inscrire.



**JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT**  
SAMEDI 30 MAI 2026

DISTRIBUTION DE :  
• COMPOST  
• SEMIS  
• ARBRES

9 H À 12 H  
PARC DE L'ÉTANG

INVITÉ SPÉCIAL :  
  
REFUGE POUR ANIMAUX



# L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS : UNE RESPONSABILITÉ IMPORTANTE

Afin de préserver la qualité du milieu de vie et la sécurité des citoyens, la Municipalité s'est dotée du **Règlement 443-2023 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments**, lequel s'applique à l'ensemble des bâtiments sur le territoire.

Ce règlement vise à prévenir la vétusté et la détérioration des bâtiments, et à s'assurer qu'ils demeurent sécuritaires, fonctionnels et bien entretenus au fil du temps.

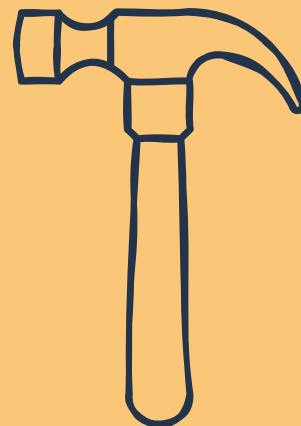
## MAINTENIR SON BÂTIMENT EN BON ÉTAT

Les propriétaires ont la **responsabilité de maintenir leur bâtiment en bon état** afin qu'il remplisse les fonctions pour lesquelles il a été conçu et qu'il ne présente pas de risque pour la **santé** ou la **sécurité** des occupants et du public.

Concrètement, cela signifie notamment de porter attention à l'entretien de certains éléments du bâtiment, comme :

- Les murs extérieurs, afin d'éviter les infiltrations d'air ou d'eau;
- Les fondations, pour prévenir les infiltrations et l'intrusion de vermine;
- La toiture, les gouttières et les avant-toits, qui doivent demeurer étanches;
- Les portes et fenêtres, qui doivent être fonctionnelles et bien calfeutrées;
- Les balcons, galeries et escaliers, qui doivent être sécuritaires et en bon état.

Un entretien régulier permet non seulement de préserver la valeur d'une propriété, mais aussi d'éviter que de petits problèmes deviennent plus importants avec le temps.



## UNE PRÉSENCE ACCRUE SUR LE TERRITOIRE

Au cours de la dernière année, **le Service d'urbanisme est davantage présent sur le territoire** afin d'accompagner les citoyens et veiller au respect de la réglementation municipale.

Dans la grande majorité des cas, les situations se règlent simplement à la suite d'un avis transmis aux propriétaires concernés, ce qui permet d'apporter les correctifs nécessaires rapidement.

Certains dossiers qui présentent des problématiques plus importantes font toutefois l'objet d'un suivi plus attentif afin d'assurer le maintien d'un environnement sécuritaire et harmonieux pour l'ensemble des citoyens. Lorsque les correctifs demandés ne sont pas réalisés, différentes démarches peuvent être entreprises afin de régulariser la situation, y compris, au besoin, des recours judiciaires.

L'objectif demeure avant tout de favoriser la collaboration et l'entretien adéquat des propriétés, au bénéfice de toute la communauté.

Les citoyens qui ont des questions concernant l'entretien de leur bâtiment ou les normes applicables sont invités à communiquer avec le service d'urbanisme, qui pourra les accompagner dans leurs démarches.



# BIEN PLANIFIER SON PROJET DE CONSTRUCTION

Vous prévoyez construire un garage, agrandir votre résidence, rénover un balcon ou ajouter un bâtiment accessoire? Une bonne planification est essentielle avant d'entreprendre votre projet.

Conformément à la réglementation municipale, **un permis de construction doit être obtenu avant de débiter tout projet de construction, d'agrandissement ou de modification d'un bâtiment.**

## LE PLAN D'IMPLANTATION

Dans plusieurs cas, la demande de permis doit être **accompagnée d'un plan d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre**. Ce document permet de situer précisément la construction projetée sur le terrain et de vérifier qu'elle respecte les normes applicables, notamment les marges, les distances avec les limites du terrain et l'emplacement des bâtiments existants.

Le plan d'implantation est un outil important pour :

- S'assurer que le projet respecte la réglementation municipale;
- Éviter les erreurs d'implantation;
- Prévenir des problèmes futurs avec le voisinage ou lors d'une transaction immobilière.



## VÉRIFICATION APRÈS LA CONSTRUCTION

Lorsque les fondations d'une nouvelle résidence sont en place ou lorsqu'une modification change les dimensions d'un bâtiment, **un certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre doit être transmis à la Municipalité** afin de confirmer que la construction respecte les marges prescrites.

Cette étape permet de valider la conformité du bâtiment et d'éviter d'éventuelles corrections par la suite.

## AVANT D'ENTREPRENDRE VOS TRAVAUX

Avant d'entreprendre votre projet, il est recommandé de **communiquer avec le Service d'urbanisme** afin de vérifier les documents requis et d'obtenir les informations nécessaires à votre demande de permis.

Une bonne préparation permet d'éviter des délais, des ajustements coûteux ou des situations de non-conformité.



## HABITATIONS JUMELÉES : GARAGES ET SÉPARATION DES LOGEMENTS



Dans notre Municipalité, les plans d'habitations jumelées avec un garage au centre entre les deux logements ne sont pas acceptés, car cette configuration complique la séparation coupe-feu entre les unités et la compréhension des volumes d'habitation.

Nous exigeons que chaque logement ait son volume principal clairement défini, séparé par un mur mitoyen, et que tout garage attenant soit situé du côté extérieur de l'unité ou détaché.

Cette exigence ne découle pas d'un article de loi unique, mais de l'interprétation combinée de la réglementation d'urbanisme, du Code de construction et des besoins des services d'incendie et d'évaluation foncière. Merci de votre compréhension.



FESTIVAL  
DES ARTISANS DE  
SAINTE-MARCELLINE

19 et 20 septembre 2026

**Le « Far West » s'installe  
au cœur de la création!**

**VOUS DÉSIREZ ÊTRE BÉNÉVOLE?**

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la 26<sup>e</sup> édition du Festival. Si vous êtes intéressés, communiquez avec le Service de la culture au 450 883-2241, poste 7563, ou par courriel à [culture@ste-marcelline.com](mailto:culture@ste-marcelline.com)



# Fête nationale du Québec

En partenariat avec



## ÇA SE PASSE LE 23 JUIN À SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE!

Le 23 juin prochain, beau temps, mauvais temps, joignez-vous à nous au parc de l'Étang pour une soirée festive! Musique, activités familiales et ambiance chaleureuse vous attendent. Venez célébrer notre culture avec nous et découvrir nos artistes locaux. Au plaisir de vous y voir!



**SPECTACLES  
100 % TRAD**

**LES PICOLEUX DE RADSTOCK**  
*Composé de quatre jeunes ados de chez nous!*

**LE P'TIT MOULIN**  
Un groupe fièrement marcellinois, présent chaque année!

**BAQQHUS**  
*Prestation unique et haute en couleur!*

**Activités pour toute la famille!**

- Feux d'artifice
- Feux de joie
- Tournoi de poches
- Jeux gonflables
- Maquillage
- Danse en ligne
- Jeux avec prix de présence

**Service alimentaire (\$)**

- Hot-dog et breuvages
- Friandises
- Service de bar sur place

**APPORTEZ VOTRE ARGENT COMPTANT!**

### AU PARC DE L'ÉTANG DÈS 16 H

Surveillez notre page Facebook pour plus de détails!



# RETOUR SUR LE SPECTACLE DES PICOLEUX DE RADSTOCK

Les *Picoleux de Radstock*, groupe entièrement marcellinois, se sont produits le 18 avril dernier à la Vieille chapelle dans le cadre de la programmation culturelle 2026. Nous sommes très fiers de cette belle relève en musique traditionnelle, et le spectacle a fait salle comble.



**COMPLET**

**LOUIS-JEAN CORMIER**

4 juin - 20 h



**FRANCIS DEGRANDPRÉ**

10 septembre - 20 h



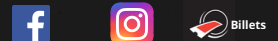
**DANIEL BOUCHER**

24 octobre - 20 h



Offrez un spectacle en cadeau !  
Certificats cadeaux disponibles à l'hôtel de ville.

Billetterie en ligne  
[www.ste-marcelline.com](http://www.ste-marcelline.com)  
ou 450 883-2241



**Loisirs**

## Soirée citoyenne

LE 14 MAI 2026 | 17 H À 19 H  
SALLE COMMUNAUTAIRE GAÉTAN-MORIN  
435, 1<sup>RE</sup> RUE DU PIÉ-DE-LA-MONTAGNE



Sainte-Marcelline-de-Kildare,  
une Municipalité tissée serrée

VENEZ SOULIGNER L'ARRIVÉE DES NOUVEAUX CITOYENS AVEC NOUS!



### SAVIEZ-VOUS?

Vous pouvez vous rendre directement sur notre Facebook, Instagram et sur le site web de la Municipalité en balayant votre caméra de téléphone ou tablette sur les codes-barres ci-illustrés. **Restez informés!**



**ENVIE DE  
PRODUITS  
FRAIS ET  
LOCAUX ?**

11 juillet, 29 août et  
26 septembre  
10 h à 14 h

à Sainte-Marcelline-de-Kildare



**VEZ-NOUS VOIR AU  
PARC DE L'ÉTANG**

Les commerçants présents peuvent varier selon les dates, ce qui rend chaque visite unique.

Au menu : plantes, fruits, légumes, produits du miel, produits d'érable, brezzellerie, fleurs et ail... et bien plus encore selon les arrivages !



## Une soirée sous les étoiles

parc de l'Étang  
Samedi le 8 août  
de 20 h à 22 h



## NOUVEAU PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DE SOCCER AVEC STARS

Nouveau partenariat  
avec l'Association de  
soccer STARS

- Rabais exclusif pour les citoyens
- Inscriptions en cours



Bonne nouvelle pour les amateurs et amatrices de soccer! La Municipalité est heureuse d'annoncer une nouvelle collaboration avec l'Association de soccer STARS afin d'offrir aux jeunes et aux familles davantage d'occasions de pratiquer le soccer.

Les inscriptions pour la prochaine saison sont maintenant en cours et se terminent le 15 juillet. De plus, les citoyennes et citoyens de la Municipalité peuvent profiter d'un rabais exclusif lors de leur inscription.

Pour obtenir plus d'informations ou pour vous inscrire, visitez le site web de l'Association de soccer STARS :

<https://www.associationdesoccerstars.com/notre-club>



# L'ENVIRONNEMENT À L'HONNEUR

L'arbre des nouveautés met en lumière une sélection spéciale de livres sur le thème de l'environnement. Découvrez des ouvrages pour petits et grands sur la nature, l'écologie et les gestes verts du quotidien.

Pour toute suggestion de livres pour l'an prochain, ou si vous souhaitez les consulter d'ici là, n'hésitez pas à nous en faire part par courriel à l'adresse suivante : [environnement@ste-marcelline.com](mailto:environnement@ste-marcelline.com).



## « PRENDS UN LIVRE OU DONNE UN LIVRE »

Une boîte à livres est disposée du côté de la Salle communautaire Gaétan-Morin. Cette boîte rouge est vouée à l'échange de livres, inspirée par l'initiative des Croque-livres : « Prends un livre ou donne un livre ».



## SAVIEZ-VOUS?

La bibliothèque offre des cartes accès-musée.

Visitez gratuitement des musées en famille !

Ce laissez-passer familial (*maximum de deux adultes et de trois enfants*) vous donne accès gratuitement à 16 institutions muséales de la Mauricie et du Centre-du-Québec.



## LA BIBLIOTHÈQUE REPREND DES LIVRES

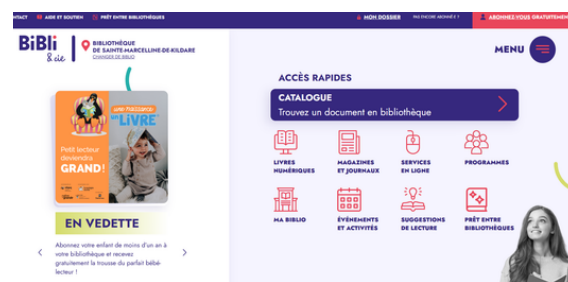
La bibliothèque accepte les dons de livres sous certaines conditions. Veuillez communiquer avec le Service des loisirs pour plus d'information.



## ABONNEMENT GRATUIT!

L'abonnement est 100 % gratuit et vous permet d'avoir accès à une multitude de livres, cours en ligne, etc.

À la Bibliothèque Gisèle-Labine, vous pouvez même profiter de nombreux jeux de société pour toute la famille! Une belle occasion de s'amuser!



## COORDONNÉES

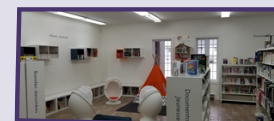
435, 1<sup>re</sup> rue Pied-de-la-Montagne  
Sainte-Marcelline-de-Kildare

 450 883-0247

 [ste-marcelline.com](http://ste-marcelline.com)

## HORAIRE

Lundi : Fermé  
Mardi : 18 h 30 à 20 h  
Mercredi : 13 h à 15 h  
Jeudi : 15 h 45 à 16 h 45  
Vendredi : Fermé  
Samedi : 10 h à 13 h  
Dimanche : Fermé



# ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ PETIT MOULIN *Par Lucie Nadeau*

Attention! Attention! Chers membres de la FADOQ Ste-Marcelline, préparez vos agendas pour notre AGA annuelle qui aura lieu au mois de mai! Nous vous communiquerons bientôt l'endroit et l'heure.

Et comme chaque mois, nous avons le plaisir de vous inviter à notre dîner prévu pour le 7 juin. Venez faire un tour, déguster de bons plats et rencontrer des gens d'expérience! Oui, oui, de l'expérience, pas des gens qui ont juste beaucoup de bougies sur leur gâteau d'anniversaire!

En prime, nous vous convions à participer à la Journée de l'environnement, et tenez-vous bien... c'est gratuit! Nous avons prévu un kiosque qui aura le plaisir de distribuer des plantes. Mais attention, nous comptons sur VOUS, chers membres, pour le remplir de vos plus belles plantes! Alors, n'hésitez pas à séparer quelques boutures et à venir « récolter » des plantes pour embellir vos jardins ou vos maisons.

Et qui sait, peut-être que vous découvrirez votre nouveau talent de jardinier!

Pour toute question ou tout renseignement, veuillez communiquer avec Lucie Nadeau au 514 318-8869.

## COMPTOIR VESTIMENTAIRE *Par Louise Cadoret*

Nous poursuivons nos activités au Comptoir selon l'horaire habituel :

- Le mercredi de 10 h à 16 h;
- Le samedi de 9 h à 12 h.

Nous sommes situés dans l'ancien Presbytère de la paroisse, en face de la Vieille chapelle. Vous êtes les bienvenus pour venir découvrir les nouveautés à bas prix que nous déballons chaque semaine.

Vous disposez de quelques heures et souhaitez vous impliquer? Nous accueillons des bénévoles pour le tri et la vente des biens reçus. Laissez-nous vos coordonnées au 450 883-2241, poste 161.

Par ailleurs, nous vous invitons à visionner la capsule vidéo du Comptoir vestimentaire de Sainte-Marcelline-de-Kildare, réalisée en collaboration avec la Municipalité, pour en apprendre davantage sur nos activités. La capsule est disponible sur la page Facebook de la Municipalité.



SUIVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK



## MAISON DES JEUNES *Par Julie Tétreault*

Cet hiver, la MDJ a eu la chance de bénéficier d'une aide financière spéciale qui a permis à l'équipe d'aborder le thème de l'anxiété de multiples façons. Plusieurs mardis, les jeunes étaient invités à souper avec l'équipe avant de participer à un atelier d'expression : arts, graffiti, zoothérapie, soirée trad, peinture, écriture de musique rap et bien d'autres. C'était vraiment agréable de voir les jeunes découvrir des domaines auxquels ils n'ont habituellement pas facilement accès. En fin de soirée, le transport vers la maison était offert.

Dans le cadre de ce même projet, lors de plusieurs vendredis soirs, les jeunes étaient attendus à la MDJ pour préparer le souper avec l'équipe (menu déterminé à l'avance par les jeunes). Pendant le souper, une discussion de groupe avait lieu autour de diverses thématiques (anxiété de performance, gestion du temps, relations interpersonnelles et amoureuses, réseaux sociaux, etc.).

Disons que nous avons découvert ou redécouvert nos jeunes, et nous espérons que cela a été un peu la même chose pour eux.

### Nos moments forts de l'hiver :

- La sortie à Val Saint-Côme du 8 février, où étaient présents neuf jeunes et un parent bénévole (merci !);
- L'atelier du 24 février, lors duquel six jeunes ont bravé le froid pour s'initier au graffiti sur une structure de panneaux;
- La soirée trad du 17 mars, qui a rassemblé dix-sept jeunes autour d'un artiste de la région pour faire de la musique, danser et plus encore.

**Dans un autre ordre d'idées, la Maison des jeunes de Sainte-Marcelline tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 17 juin prochain, en soirée. Surveillez nos réseaux sociaux pour tous les détails.**

SUIVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK

**MDJ MAISON DES JEUNES  
STE-MARCELLINE**



Communautaire





# SAUREZ-VOUS RECONNAÎTRE VOTRE VILLAGE ?

Il est rare de voir une partie de notre village à vol d'oiseau sous cet angle. Peut-être que certains d'entre vous auront besoin de quelques secondes afin de bien situer leurs repères...

Plusieurs éléments actuels sont inexistant sur cette photo, tandis que d'autres ont aujourd'hui disparu. Combien pouvez-vous en identifier avant de regarder les réponses ?

1980



Réponse :



Crédit photo : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)  
Jean-Marie Cossette  
Fonds Point du jour aviation limitée  
1980

1. Emplacement de la Salle communautaire Gaétan-Morin
2. Emplacement actuel de l'Office municipal d'habitation
3. En 1980, on la nommait rue Rousse; aujourd'hui, rue de l'Étang
4. 1<sup>er</sup> rue du Pied-de-la-Montagne
5. Emplacement du parc de l'Étang avec son kiosque d'information
6. Épicerie Normand Boucher, qui comptait quatre logements et une résidence; édifice incendié en 2003; aujourd'hui, le Belvédère et le bureau de poste de Sainte-Marcelline-de-Kildare
7. Caisse populaire; aujourd'hui agrandie et devenue l'hôtel de ville
8. Grange du Presbytère; aujourd'hui démolie.

Par Mélanie Morin

# BESOIN D'AIDE ?



## PLUSIEURS RESSOURCES SONT DISPONIBLES, POUR VOUS !

- **Info-santé** | 811
- **URGENCE (Police, ambulance, pompier)** | 911
- **Info-aidant** | 1 855 852-7784
- **SOS Violence conjugale** | 1 800 363-9010
- **Ligne-ressource pour les victimes d'agression sexuelle** | 1 888 933-9007
- **Jeunesse j'écoute** | 1 800 668-9898
- **Diversité sexuelle et pluralité des genres | Écoute et texto** | 1 888 505-1010
- **Provision Compassion Rawdon** | 450 834-4958
- **Moisson Lanaudière** | 450 755-6049
- **L'alcool est un problème pour vous ou un proche?** | 450 759-6000
- **La lueur du phare de Lanaudière** | [www.lueurduphare.org](http://www.lueurduphare.org) | 1 800 465-4544
- **Groupe de soutien Centre d'action bénévole communautaire Matawinie** | [www.ccbm.qc.ca](http://www.ccbm.qc.ca) | 450 882-1089
- **Services d'aide à domicile du Rousseau Inc.** | [www.aidedomicile.ca](http://www.aidedomicile.ca) | 450 834-1160
- **Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale Lanaudière** | 450 759-8853
- **Parrainage civique Lanaudière** | 450 834-1728
- **Association coopérative d'économie familiale (ACEF)** | 1 866 414-1333
- **Ligne soutien pour les aînés 75 ans et plus** | 1 877 805-1955
- **La Soupière** | 450 755-6616
- **Comité des usagers du nord de Lanaudière** | 450 759-8222, poste 2557
- **Ligne parents** | 1 800 361-5085
- **Gai écoute** | 1 888 505-1010
- **Tel-jeunes** | 1 800 263-2266
- **Centre de prévention du suicide** | [cps-lanaudière.org](http://cps-lanaudière.org) | 450 759-6616
- **Ligne aide abus des aînés** | 1 888 489-2287
- **Dépannage alimentaire** | 450 883-2241, poste 7500
- **Carrefour canin** | 1 844-752-2646
- **Transport collectif pour la MRC Matawinie** | 450 386-1160

## INFIRMIÈRE EN MILIEU RURAL

### SAVIEZ-VOUS?

Différents services médicaux existent dans la communauté pour venir en aide aux personnes de 50 ans et plus.

### SERVICES OFFERTS GRATUITEMENT :

- Conseils sur l'asthme, le diabète, l'hypertension, les maladies pulmonaires, etc.;
- Réponse aux inquiétudes générales sur la santé;
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures);
- Suivi de la pression artérielle;
- Prélèvements;
- Enlèvement de points de suture ou d'agrafes;
- Injection de médicaments;
- Lavage d'oreilles;
- Référence vers les ressources disponibles.



### POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Par téléphone  
450 886-3861, poste 250

Sur rendez-vous seulement, tous les jeudis.

*Les prises de sang se font au  
450, rue Principale,  
à la Vieille chapelle*

## FAITES COMME **450** DE NOS CITOYENS ... ABONNEZ-VOUS À NOTRE

**ALERTE  
CITOYENNE**



## INSCRIPTION SIMPLE ET RAPIDE

Rendez-vous sur notre site web sous l'onglet **portail citoyen** et cliquez sur « **Inscrivez-vous pour recevoir nos avis** ».


Actuellement, **450 résidents** sont inscrits à l'alerte citoyenne. Inscrivez-vous dès maintenant!

→ [citoyen.ste-marcelline.com](http://citoyen.ste-marcelline.com)

## EN CAS DE SITUATION D'URGENCE, SOYEZ LES PREMIERS AVISÉS

Lorsqu'une situation d'urgence se produit dans notre Municipalité, restez informés rapidement de la situation et des mesures à prendre.

Que ce soit pour un avis d'ébullition, un risque d'inondation ou toute autre situation d'urgence, un message enregistré provenant de la Municipalité sera envoyé directement à votre ligne résidentielle, par SMS (texto) sur votre cellulaire ou encore par courriel, selon vos choix lors de l'inscription.



**Découvrez votre  
nouveau portail  
citoyen**

Inscrivez-vous pour recevoir  
vos avis



## CONNEXION MATAWINIE

Connexion  
MATAWINIE



Télé | Internet | Téléphonie

**Abonnez-vous !**  
**1 888 532-COOP**

[cooptel.ca](http://cooptel.ca)

**La fibre,  
à pleine puissance**

avec  
**Cooptel**

# RETOUR SUR LA CHASSE AUX COCOS ILLUMINÉE

Le jeudi 2 avril dernier avait lieu la Chasse aux cocos illuminée au parc des Loisirs.

Plus de 100 enfants, accompagnés de leurs familles, étaient présents pour partir à la recherche de plus de 920 cocos cachés un peu partout dans le parc. Félicitations à nos trois jeunes gagnants, qui ont remporté de délicieux chocolats de Pâques.

Un grand merci à toutes les familles et aux bénévoles qui ont participé à cette belle activité.

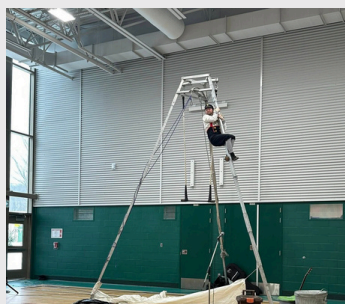


## RETOUR SUR LE SPECTACLE DE HISSE ET HO À L'ÉCOLE L'ORÉE-DES-BOIS

Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire, les élèves de l'école primaire de l'Orée-des-Bois ont eu la chance d'assister au spectacle jeunesse Hisse et Ho.

Ce spectacle, centré sur l'écologie, visait à renforcer la sensibilisation des enfants aux gestes écoresponsables du quotidien.

À la suite de la représentation, les élèves ont pu savourer quelques collations (pommes, barres tendres et jus), distribuées par Émilie Boisvert, mairesse, Christian Sicard, conseiller municipal au siège 2, ainsi que Déhanne Dufresne, coordonnatrice des loisirs par intérim. Un grand merci à Tradition Beaulieu de Sainte-Mélanie pour leur généreuse contribution.



**Derrière chaque accomplissement, il y a de la persévérance.**

La persévérance, ça mène loin.

DU 16 AU 20 FÉVRIER 2026  
LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

#JPS2026

# Hôtel de ville

500, rue Principale  
Sainte-Marcelline-de-Kildare  
(Québec) J0K 2Y0

Téléphone 450 883-2241

Télécopieur 450 883-2242

Réception	Poste 7500
Direction, plaintes	Poste 7505
Comptabilité, taxation	Poste 7510
Urbanisme	Poste 7507
Environnement	Poste 7509
Loisirs	Poste 7562
Culture	Poste 7563
Communications	Poste 7506

Mairesse, Émilie Boisvert 450 750-0846

Urgence municipale 450 750-8761

Urgence travaux publics 450 750-8762

Urgences générales 911

Bibliothèque 450 883-0247

Maison des jeunes 450 883-6076

Permis de brûlage 450 834-2596



info@ste-marcelline.com

dg@ste-marcelline.com

finance@ste-marcelline.com

urbanisme@ste-marcelline.com

environnement@ste-marcelline.com

loisirs@ste-marcelline.com

culture@ste-marcelline.com

communications@ste-marcelline.com

eboisvert@ste-marcelline.com

**Bureau de poste**

**450 883-2462**

**Heures d'ouverture**

**Lundi au mercredi : 11 h 30 à 14 h et 14 h 30 à 17 h 15**

**Jeudi : 12 h à 14 h et 14 h 45 à 18 h**

**Vendredi : 11 h 30 à 14 h et 14 h 30 à 17 h 15**

L'hôtel de ville sera fermé :

- Le lundi 18 mai pour la fête des Patriotes;
- Le mercredi 24 juin pour la Saint-Jean-Baptiste;
- Le lundi 29 juin pour la fête du Canada.

**Nouveauté : l'hôtel de ville sera fermé pendant les semaines de construction, soit du 20 au 31 juillet 2026.**

## Heures d'ouverture

**Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30**

**Vendredi : 8 h à 12 h**



CONSEIL MUNICIPAL

### Séances ordinaires

Le mardi 19 mai à **19 h**

Le lundi 15 juin à **19 h**

À la Salle communautaire Gaétan-Morin.

TAXATION

### Prochain versement de taxes municipales

Le vendredi 19 juin 2026